



Infirmier/infirmière en soins de pieds

Supérieur immédiat : Propriétaire de l'agence ou son délégué

Sommaire des responsabilités

L'infirmière a la responsabilité entière des soins infirmiers prodigués aux patients qui lui sont assignés. En se basant sur la philosophie des soins de Services à Domicile de l'Outaouais et en respectant les standards établis pour sa profession, il/elle administre les soins requis par le client en prenant en considération ses besoins individuels et ceux de sa famille ou ses proches.

Fonctions principales

- Connaît et applique toutes les étapes de la démarche infirmière;
- Accomplit les actes infirmières avec compétence et en respectant les limites de sa profession;
- Promouvoit la santé et la prévention de la maladie auprès du client, sa famille et ses proches;
- Travaille en étroite collaboration avec l'équipe multidisciplinaire et participe activement avec l'équipe de soins à l'élaboration et le suivi du plan de soins du client;
- Aide le client à comprendre les renseignements qui le concernent et l'assiste dans le processus d'un retour à son niveau d'autonomie optimal;
- Encourage la famille et les proches à participer activement au plan d'interventions auprès du client;
- Communique efficacement, oralement et par écrit avec ses collègues et les autres membres de l'équipe;
- Intervient rapidement lorsque la sécurité ou le bien-être du client est en danger;
- Participe à l'amélioration des politiques et procédures relatives aux soins infirmiers;
- S'implique activement dans son milieu de travail en participant aux comités, réunions etc...;
- Connaît et applique les règles de santé et sécurité au travail et effectue son travail en conformité avec celles-ci;
- Effectue de soins au client en respectant les besoins, valeurs et croyances de client;
- Respecte les règles de confidentialité en ce qui a trait aux informations reliées au client et son milieu de vie;
- Identifie ses limites professionnelles (ex : compétence clinique) en informe son supérieur immédiat et prend les démarches nécessaires afin d'acquérir les connaissances/habilités requises.



Exigences du poste

- Détenir un permis de pratique valide dans la Province de Québec
- Détenir une certification valide en RCR;
- Accepter de travailler un horaire de travail flexible;
- Avoir au moins une (1) année d'expérience clinique en milieu hospitalier.
- Cours en soins de pieds reconnue